

5212/14

Expédié le 18 Nov 1911

15 X^{bre} 1911

Monsieur le Sénateur

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que d'après ~~la~~ la
dernière séance ~~de~~ notre Collège a
examiné la proposition qui fait
l'objet de votre lettre du 30 nov. Jern
la C. O. ~~pour amener de suite le com~~
de se préoccuper de la bonne conservation
des œuvres rassemblées au Palais des Beaux
Arts et elle ne peut que se réjouir de
l'intérêt témoigné à ces mêmes œuvres
par les connaissances du pays entier. Croyez
donc Monsieur le Sénateur que notre
Collège apprécie les motifs patriotiques
qui vous ~~font~~ engagent à recommander
la ~~requête~~ ^{requête} de M^r Engel. Comme
vous vous en rendez pleinement compte,
une restauration de tableaux est une opération
délicate entre toutes, et ~~ne saurait pas~~
la confier à ~~un~~ nous ~~pour~~ si question d'encourir
de graves reproches si nous faisons appel
à des restaurateurs dont la réputation
n'est pas ~~absolument~~ ^{notoirement} établie. Mais ~~ce~~
~~est~~ notre Collège estime qu'en ce
moment il ne paraît pas urgent, voire
nécessaire, de recourir à des ^{collaborations} ~~travaux~~ (nouvelles;
nous ne pouvons donc ^(actuellement) ~~faire~~
appel aux bons offices de M^r Engel à
qui nous vous prions de vouloir bien
transmettre la décision de notre Collège

R.

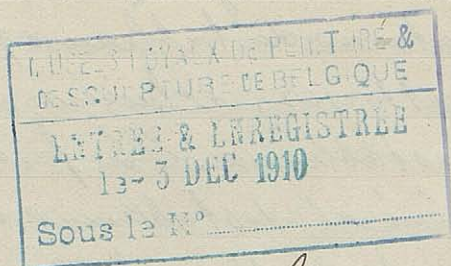
Le Secrétaire de l'Institut

A M^r. Peltzer de Clermont (2)

(1)

A Monsieur, le Secrétaire de la Commission Directrice des Musées.

Monsieur,



Dans l'entrevue, que vous avez bien voulu m'accorder au printemps de cette année au Musée moderne, vous avez bien voulu me dire que je suis en assez mauvaise posture vis-à-vis des Membres de la Commission Directrice des Musées parce que j'aurais froissé quelques Messieurs par mes lettres et aussi parce que j'aurais parlé à des surveillants. Je ne suis vraiment pas par quoi j'aurais pu froisser ces Messieurs, mais si vraiment je l'ai fait je le regretterais énormément et je vous serais bien obligé si vous vouliez avoir la bonté de dire aux Messieurs intéressés que je n'ai voulu froisser personne, j'ai seulement voulu attirer l'attention de la Commission Directrice ^{sur ce fait} que beaucoup de tableaux se trouvent dans un état pitoyable, et que beaucoup ont été abîmés

par les moyens employés par les resta-
rateurs de tableaux professionnels, pour
nettoyer, éclaircir ou pour nourrir
les tableaux. J'ai fait ressortir que l'état
général des tableaux aussi bien que les
restaurations faites, me prouvent que
la Commission Directrice n'a pas à sa dispo-
sition un restaurateur de tableaux scienti-
fiquement formé et capable de connaître
les causes véritables des différents maux et
partant de les guérir ou les prévenir;
j'ai dit ensuite que moi je pourrais
combler cette lacune, que je pourrais arrêter
le mal, guérir les maux, sans employer
aucun moyen brutal et sans attaquer
aucun glacié, sans ⁿⁱ obscurcir aucune
couleur ni provoquer aucune crevasse
ou cloche; j'ai proposé à la Commission
de bien vouloir me permettre de faire la preuve
de ce que je prétendais savoir faire. A mon
avis, je n'ai donc rien fait d'autre que de
constater des faits et je n'ai pas voulu
faire de personnalités. Quant au second

reproche, que j'aurais parlé à des surveillants,
je dois d'abord dire que je ne sais pas
ce que ceux-ci vous ont rapporté ni
le sens qu'ils ont donné à mes paroles,
mais si je leur ai parlé, c'est tout bonne-
ment parceque la Commission Directrice
ne m'a pas répondu à ma première lettre,
pendant 3 mois environ et qu'il me fallait
quelques renseignements sur les restau-
rations faites au cours des dernières
années; j'étais donc bien forcé de m'adresser
à eux. J'ose espérer Monsieur le Secrétaire,
que, comprenant la chose de la façon susdite,
vous ne me jugerez plus comme étant coupable
de quoi que ce soit et que vous voudriez bien
avoir l'obligeance de contribuer à ma réhabi-
litation auprès de Messieurs les membres de
la Commission Directrice. Ceci dit j'en viens
à la chose principale de la quelle je voudrais
vous entretenir aujourd'hui tout en demandant
votre indulgence pour le mauvais style dans
lequel je m'exprime: Il est pour moi un
véritable devoir sacré de faire comprendre à

la Commission Directrice que les dangers
que j'ai signalés sont réellement aussi graves
qu'il s'en dit. Je ne doute pas que si la
Commission est vraiment bien persuadée de
la gravité de la chose, elle me permettra
de te lui prouver sur place que je suis
capable de sauver ces malheureux chefs d'œuvre
sans leur faire le moindre tort, sans l'emploi
d'aucune eau à nettoyer, ni de l'huile,
ni aucun moyen brutal ou mordant quel-
conque. Il vous sera peut-être souhaitable
de connaître en quoi consiste ^{selon moi} le grand danger
pour ces tableaux; veuillez me permettre de
vous le dire: La plupart des tableaux du Musée
Ancien sont desséchés soit par la voie naturelle,
c.à.d. que l'huile que contenait la couleur
s'est transformée lentement en une masse résineuse
qui au cours des siècles a été absorbée par
l'air, soit par la voie artificielle, c.à.d. qu'elle
a été enlevée violemment par des restau-
rateurs de tableaux qui ont nettoyé ou
éclairci ces tableaux avec des mordants
tels que l'alcool etc. etc. La conséquence en est,

que la couleur est terne, crevassée et fort souvent ne tient plus bien sur la toile. Chaque crevasse forme donc une multitude de points d'attache pour l'air et pour l'humidité. Cette dernière est surtout le grand destructeur de la couleur à l'huile non pas seulement en elle-même, mais par la fréquente répétition de sa condensation sur la couleur, suivie de son évaporation; il s'en suit une interruption de la continuité des parties moléculaires de la couleur qui à elle seule suffit de rendre finalement le tableau invisible en empêchant la réverbération des rayons de la lumière. Ces tableaux sont alors comme recouverts d'une couche blanche non-transparente et comme la couleur perd de cette façon ^{aussi} toute sa consistance il est évident qu'elle doit tomber. Comme il y a un très grand nombre de tableaux au Musée ancien qui sont détrempés et crevassés je n'ai certainement pas exagéré en disant qu'on se trouve là devant une véritable catastrophe. Un autre très grand danger existe dans la façon dont le restaurateur

fait disparaître les cloches de couleur.
Il retourne le tableau et repasse ainsi
au fer chaud. La couleur doit naturelle-
ment se casser et tomber dans la plupart
des cas par cette manière, mais cela ne le
préoccupe pas beaucoup; il prend bravement
sa palette et ses couleurs et commence à peindre
comme il se figure qu'un Rubens, Van Dyck,
Tordaeus etc. aurait peint. Ce n'est
donc pas de cette façon qu'il faut procéder. Il
faut commencer par un traitement capable de
rendre la couleur élastique, il faut la nourrir
en réalité avant de vouloir la remettre à sa place
alors elle ne se casse pas; et ce n'est pas seulement
les places soulevées qu'il faut traiter ainsi, mais
tout le tableau, car en n'enlevant qu'une
suite du mal on n'enlève pas le mal même,
dont tout le tableau souffre. Vous avez ^{en} la preuve
la plus évidente dans la restauration faite sur le tableau
de Tordaeus (St. Martin guérissant un possédé).
La cloche dont j'avais signalé la présence sur une
jambe d'un personnage tenant le possédé, a dis-
paru, elle a cédé au fer à repasser, mais il y en

a déjà plusieurs autres autour de la place
de l'ancienne; et soyez certain que d'autres
se produiront encore sur le même tableau
si l'on ne les en empêche pas. D'après tout
ce que je vois, le restaurateur actuel n'est
pas capable ni de prévenir ces détériorations,
ni de les guérir. Il serait donc très urgent
que la Commission se préoccupe sérieusement
de trouver quelqu'un qui puisse sauver ces
trésors de l'art. Vous avez bien voulu me dire,
Monsieur le Secrétaire, qu'il est du devoir de
la Commission de prendre mon offre en con-
sidération, ^{et de l'examiner,} vous m'avez même demandé si
je suis prêt à restaurer un tableau pour rien
si l'on m'en donnait un dans ce but, mais
il y a 9 mois passés depuis et comme je vois
que la chose paraît être oubliée, je suis bien
obligé de prendre toutes les mesures que la
situation comporte, car je ne peux plus
assister d'avantage au dépérissement
de tant de tableaux précieux. Il serait de
mon plus vif désir d'amener la Commission
à s'intéresser à tel point de cette question

qu'elle déciderait de me permettre
de faire la preuve, sans que pour cela
il ~~soit~~ nécessaire pour moi de m'adresser
au dehors. Si, par contre, elle s'obstinait
à ne pas vouloir approfondir la question,
elle me forcerait de provoquer une cam-
pagne publique en faveur des tableaux
qui déperissent, car, je vous le répète,
ma conscience ne me permet pas d'assister
plus longtemps à la continuation de cette
triste situation. Vous êtes certainement
d'accord avec moi pour dire que je ne ferais
que mon devoir si m'adressais à l'opinion
publique, soit par la voie des journaux,
soit par une interpellation à la Chambre,
si la Commission Directrice refusait, plus
longtemps encore, de faire arrêter le mal
dont tous ces tableaux souffrent. Ce serait
déjà une bonne part de la besogne faite,
si la marche de la destruction était arrêtée
et si tous les tableaux avaient regagné une
belle transparence durable pour qu'on puisse
au moins les voir dans toute leur beauté.

Ce serait aussi la chose la plus urgente à faire, car la beauté de maint chef-d'œuvre est actuellement à peu-près enterrée. Veuillez donc voir, je vous en prie, ce Gérard Dou, N^o 153, (un philosophe) Don de M^{me} L. Goldschmidt. il est tout mat. ce tableau serait d'une beauté ^{si je le traitais} admirable; il a fort probablement été soit nourri avec de l'huile soit traité à l'huile et alcool mélangés pour le rendre transparent. Le nouveau Van Dyck aussi pourrait devenir beaucoup plus beau, mais ce n'est pas par l'emploi de l'huile ou de vernis qu'il faut vouloir obtenir la transparence. Les grands tableaux de Rubens comme ^{N^o 374} Le Christ monte au Calvaire, N^o 376, S^t François protégeant le monde, N^o 377 l'adoration de mages, N^o 380, Le Christ mort sur les genoux de la Vierge, etc. sont tout gris, mats et en partie complètement desséchés à tel point même que la couleur est soulevée en maint endroit tombée et tombera certainement d'avantage si l'on ne lui rend pas son élasticité et consistance primitive.

Quand on comprend tout cela à fond,
quand on sait lire là dedans comme
dans un livre ouvert on est à tel point
écoeuré, qu'on ne saurait rester indifférent
et ce serait vraiment très triste si la
Commission Directrice montrait de l'indiffé-
rence après avoir pris connaissance du
contenu de cette lettre, c.à.d. si elle
compre~~nait~~rait toute la gravité du danger.
Si je n'écris pour le moment pas à la Commis-
sion même, c'est parce que je devrais faire mention
de ce que vous m'avez dit et que je ne sais
pas si vous aimeriez que j'en parle. Je
m'adresse donc à vous, Monsieur le Secrétaire
pour vous demander si vous voulez bien
avoir l'obligeance de communiquer soit
toute cette lettre, soit les parties qui traitent
de l'explication des dangers dont ces tableaux
sont menacés afin que tous les Messieurs de
la Commission les connaissent dans toute
leur gravité. Si vous vouliez donc être mon
interprète auprès de ces Messieurs, puis-je
vous demander de bien faire ressortir que

seul le désir de voir sauver les tableaux
me guide, et que je ne veux rabattre personne
ni froisser personne. Que tous ces Messieurs
veillent aller examiner de près le tableau
de Tordaens N° 237 (nature morte) ou celui
de Rubens N° 380 (Le Christ mort sur les genoux
de la Vierge). Pourrait-il y avoir un seul
d'entre eux qui saurait rester indifférent
en voyant le premier de ces deux tableaux
tout crevasse, desséchée, gris dans les
ombres, non transparent, la couleur ne
tenant pour ainsi dire plus sur la toile, et
en voyant le second et spécialement la
nuque de la femme sur ce tableau qui est
tellement crevasse et détachée que c'est à se
demander comment ^{la couleur} elle peut encore tenir.
Est-ce que tous ne sentiraient pas leur
responsabilité lourdement engagée en laissant
s'achever la destruction de ces tableaux dont
ils ont la garde? Ne trouveraient-ils pas qu'il
est de leur devoir de les sauver en examinant
ce qu'il y a de vrai dans la prétention de celui
qui vient leur dire qu'il peut les sauver tous?

N'aimeraient ils pas de voir tous ces chefs d'œuvre
bien lumineux et transparents au lieu de les voir
mats, laiteux et recouverts de ^(voile et de) plaques affreuses.
Ne serait-il pas du désir de tous les membres
de la Commission qu'à l'avenir aucun tableau
ne soit plus abîmé par les moyens nuisibles
des restaurateurs, comme on peut le voir sur-
tout sur le tableau de Jean Wildens, N° 519
(l'Escaut devant Anvers) Cette tache horriblè-
ment laide sur ce tableau serait-elle du goût
de ces Messieurs et voudraient-ils voir se n
produire de semblables sur d'autres tableaux ?
Mes études et mon expérience me donnent le droit
et me font un devoir de vous conjurer de ne plus
jamais permettre qu'un restaurateur mette ni
une soit disante eau à nettoyer ni de l'huile
ni aucun mordant, même en faible dose ou
mêlé avec de l'huile etc. sur aucun tableau,
car l'eau s'infiltré à travers les crevasses dans la
toile et provoque son rétrécissement de celle-
ci, auquel suit naturellement un élargisse-
ment; la couleur desséchée ne peut pas suivre
ces mouvements et doit soit se crevasser plus fort,

soit tomber, en outre ces cause à nettoyer contiennent toutes des mordants dangereux qui attaquent et le vernis et les glacis. L'emploi de l'huile ruine les tableaux irrémédiablement, car elle sèche, durcit, jaunit, brunit et devient trouble de sorte que le tableau perd toute sa transparence. Un tel tableau n'est généralement plus à sauver, car la couleur à l'huile étant de la même matière perçoit également attaquée par les moyens capables de dissoudre la croûte d'huile sèche. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur les manières employées par les restaurateurs pour enlever le vernis des tableaux. Par le frottement les glacis partent généralement ou au moins souffrent en partie et par les mordants c'est la même chose. Mes manières ^(pour cette opération) sont absolument différents et complètement inoffensifs. Par tout ce que je viens de citer dans cette lettre vous voyez que les tableaux sont exposés à de multiples dangers et le moyen employé dans différents musées et conseillé

par le président d'un des congrès ^{se rapportant} à cette question, c.à.d. de mettre les tableaux sous verre, ne saurait pas préserver ceux-ci de tous les dangers; certainement il empêchera l'humidité de se condenser si le verre ferme hermétiquement, mais ^{celle} ~~celle~~ ne guérit pas la couleur, il ne la nourrit pas, ne lui rend ni sa force de lumière, ni ^{et il est toujours très gênant} sa transparence. Permettez moi encore d'insister tout particulièrement sur la manière employée par les restaurateurs pour nourrir les tableaux. Ils enlèvent le vernis et badigeonnent de l'huile fraîche sur la couleur. Ils s'imaginent que cette huile arrive à la couleur, ils s'imaginent qu'elle la nourrit, or celui qui étudie cette question scientifiquement, sait que cela est impossible, car pour nourrir la couleur, cette huile devrait pouvoir parvenir à ses parties moléculaires; mais ces dernières sont enveloppées dans une couche d'oléine (que contient l'huile) ^(c'est la couleur) séchée et celle-ci est absolument insoluble dans l'huile. Cette dernière ne pouvant donc pas parvenir jusqu'à la couleur même, ne peut

pas la nourrir et comme je l'indiquais plus haut, elle lui est très dangereuse, car elle sèche tout bonnement au dessus de la couleur s'assombrit, devient trouble et empêche les rayons de la lumière de parvenir à la couleur et d'en être réverbérés, c.à.d. elle ^{lui} enlève à jamais la transparence. — Il faut encore que je fasse ressortir ce qui se passe actuellement dans les musées en général. On examine d'habitude de temps en temps les tableaux et lorsqu'on trouve qu'il y en a un qui ^{est} devenu laid assez, on l'envoie à l'Infirmerie, c.à.d. on le confie au restaurateur. Or à mon avis il vaudrait mieux de les préparer de telle sorte qu'ils ne puissent ni devenir malades ni laids. Des restaurations futures ne seraient alors plus nécessaires. Si la Commission Directrice des Musées voulait obtenir ce résultat, je pourrais le lui procurer. La chose la plus urgente à faire serait donc d'arrêter le mal. Je pourrais faire cela sans qu'il soit nécessaire de déplacer les tableaux, à condition qu'on mette à ma disposition un échafaudage roulant, qui me

permettrait d'atteindre tous les tableaux.
Une fois la destruction arrêtée dans sa marche
et la transparence rendue aux tableaux on
pourrait alors tranquillement choisir celle
chez lesquels la continuité des parties
moléculaires ^{de la couleur} devrait être rétablie ainsi que
celle dont le vernis serait à enlever et
à remplacer etc. Puis-je vous demander,
Monsieur le Secrétaire s'il est nécessaire d'écrire
encore à la Commission même, ou suffit-il de vous
avoir écrit avec prière de bien vouloir ^{lui} communiquer
le contenu de cette lettre pour ^{qu'elle se} décider d'étu-
dier cette importante question à fond et me permette
de faire la preuve que je saurais rendre à tous les tableaux
une belle transparence durable, de sorte qu'aucun voile
bleu ne se produise plus (comme il y en a ^{p.e.} sur le tableau
de Rubens : "Vénus dans la forge de Vulcain" et
sur tant d'autres) qu'aucun tableau ne soit plus détaché
par mes moyens, comme p.e. les deux qui se trouvent en
haut de l'escalier ^D près de la fenêtre, N° 645 et 647,
ainsi que toute une masse d'autres, mais que tous
les tableaux regagneront leur élasticité, par une
nourriture saine et qui ne leur saurait faire le moindre

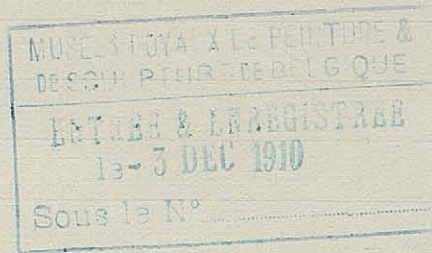
tort et qui ne s'altère jamais. Si la Commission
 devait penser que le restaurateur actuel
 pourrait obtenir ces résultats aussi, je la
 prierais de bien vouloir voir les tableaux du
 Musée Wiertz, ~~rest~~ nettoyés par lui et après
 ce qu'on m'a dit. On voit très distinctement
 les traits qu'a laissés le gros chiffon ou le
 pinceau dont il s'est servi pour enduire
 les ~~tableaux~~ avec de l'eau à nettoyer. Les
 parties sombres des tableaux sont toutes bleues.
 J'ose espérer, Monsieur le Secrétaire, que vous
 voudriez bien m'excuser d'avoir abusé de
 votre patience par cette lettre, qui d'ailleurs
 ne rend que très imparfaitement ce que je
 pourrais et voudrais dire. J'ai foi dans
 la sincérité de la Commission qui ne voudrait
 certainement plus continuer à laisser se
 détériorer tant de tableaux, lorsqu'elle se
 sera rendu compte de l'énorme danger
 qui les menace et qui ne voudrait plus non
 plus ^{les} exposer aux moyens néfastes des restau-
 rateurs professionnels après avoir pris comme

par cette lettre, que ces moyens sont
vraiment nuisibles. J'espère aussi que
tous les membres de la Commission ne voudraient
laisser prévaloir que l'intérêt supérieur, c.à.d.
le bien-être de tous ces tableaux et qu'aucun
de ces Messieurs ne voudrait plus me soup-
çonner de vouloir rabattre quelqu'un ou
de vouloir froisser quelqu'un. qu'ils veuillent
penser que c'est de mon devoir de leur faire
parvenir ce cri de ^{mon} coeur : "Ayez pitié
de ces malheureux chefs-d'œuvre qui
périssent."

En attendant la suite que vous
croirez devoir donner à cette lettre j'ai
l'honneur de vous présenter l'expression
de mes sentiments les plus distingués

Albert Engel, artiste-peintre
158, rue de Mangombrouse (sur les Hougnes)
Verriers.

Verriers, le 29 Novembre 1910.



Agriez, je vous
prie, l'assurance
de mes sentiments
les plus distingués

Ed. Velpey de Roubaix

le 20 nov.



Verviers, le 27 Nov. 11.

Monsieur le Secrétaire,

Tous très bien
aimable de me dire
la date de la pro-
chaine réunion de
la Commission di-
rectrice des musées

A Messieurs les Président et Membres de la Commission Directrice
de Musées Royaux

5212-141

Messieurs,

L'état affreux, dans lequel se trouvent un grand nombre de tableaux des Musées Ancien et Moderne, la marche rapide de la destruction de ceux-ci ainsi que la certitude, que des moyens, dont vous méconnaissez les effets destructifs, sont employés pour nettoyer, éclaircir et conserver ces oeuvres, me font un devoir de faire à nouveau le plus pressant appel à votre sollicitude pour leur sauvegarde.

Vous êtes, Messieurs, certainement tous animés du plus vif désir de voir conservé intègre tout ce qui reste encore de l'originalité de ces peintures, et de pouvoir les admirer et faire admirer dans toute leur splendeur primitive, pour autant que cela peut se faire. Certainement vous croyez faire tout ce qui est selon votre avis humainement possible et vous vous fiez sur les moyens et procédés que vous supposez être salutaires et qui vous ont été signalés comme étant tout ce qu'il y a de meilleur. Mais si vous suivez bien attentivement les effets qu'ils produisent vous ne pouvez manquer de vous apercevoir que ces moyens ne guérissent non seulement rien, mais qu'ils sont au contraire très néfastes.

Je ne doute pas, Messieurs, que si vous reconnaissez tous ce fait, vous défendriez immédiatement l'emploi des moyens.

C'est dans le but de vous expliquer en quoi consistent les qualités destructives de ces derniers et de vous prouver que leurs effets désastreux ne dépendent nullement comme on le croit généralement, et comme les restaurateurs de tableaux le prétendent, de la personne qui les emploie ni de l'expérience que celle-ci peut avoir dans le maniement des dit moyens, c'est dans ce but, Messieurs, que je vous prie de bien vouloir consacrer tout le temps et toute l'attention nécessaires et m'entendre jusqu'au bout; je vous prie également de ne pas vouloir vous formaliser si j'allais à l'encontre de votre façon de voir dans mes démonstrations.

Les moyens dont je veux parler sont spécialement le lavage des tableaux avec de l'eau, l'emploi de liquides mordants, tels que l'alcool, ou liquides contenant de l'alcool ou autres mordants sur les tableaux, dans le but de les rendre transparents, l'emploi d'huile pour nourrir la couleur desséchée, ainsi que celui de la seringue de Trava et du fer à repasser chaud pour faire disparaître les cloches.

Voici les dangers de l'eau: Un grand nombre de tableaux anciens sont peints directement sur une toile sans aucune préparation; dans d'autres cas elle en a bien reçu une, qui, tant qu'elle est encore neuve empêcherait certainement l'eau de pénétrer jusqu'à la toile, mais une fois vieille, cette préparation sera toute aussi desséchée et crevassée que la couleur même; elle peut donc parfaitement bien laisser passer l'eau. Dans ces deux cas l'eau pénètre dans la toile, provoque un rétrécissement de celle-ci, auquel suit naturellement un élargissement, lorsque l'eau s'est évaporée. La couleur desséchée ne pouvant suivre ces mouvements faute

de consistance et d'élasticité, doit se fendiller d'avantage, se soulever et tomber. Si même on a pu éviter d'humecter la toile, l'eau fait néanmoins du tort aux tableaux, car elle provoque d'abord un ternissement du vernis et plusieurs fois employée elle lui enlève toute sa consistance. On peut s'en convaincre aisément en laissant s'évaporer une goutte d'eau distillée sur une place bien reluisante et transparente d'un tableau vernis avec un vernis gras, on obtient dès la première fois une tache toute mate; si l'on répète cette opération plusieurs fois sur la même place, cette tache sera toute blanche, de sorte qu'elle ferait supposer à quelqu'un qui n'en connaîtrait pas la cause, qu'on y a mis de la couleur blanche. En mettant de l'eau sur un vernis à base d'huile contenant du plomb, il devient instantanément blanc, il est vrai qu'au commencement ces taches blanches disparaissent à l'air, mais il n'en est plus de même si l'on renouvelle le procédé.

Vous pourrez peut-être objecter, Messieurs, qu'on ne laisse pas l'eau stationner et s'évaporer sur les tableaux, mais vous conviendrez certainement qu'on ne saurait l'enlever complètement; il en reste toujours qu'une humidité dans les fins interstices et à plus forte raison dans les crevasses profondes et dans la couleur desséchée. Si on le veut ou non, on est toujours obligé de laisser l'eau bien s'évaporer pour que le tableau soit complètement sec.

Et c'est précisément cette évaporation qui suit la condensation d'humidité qui cause un si grand tort aux tableaux, car elle provoque une disjonction des parties moléculaires du vernis, si elle ne touche qu'à celui-ci et de la couleur et de la couleur si elle est arrivée jusqu'à elle. Par ce fait l'eau ouvre le chemin à l'action dévorante de l'oxygène de l'air sur la résine du vernis, ainsi que sur l'huile de lin transformée par le temps en

une masse résineuse, elle permet en même temps à l'humidité contenue dans l'air de pénétrer toujours plus profondément dans la couleur et d'y exercer par le même procédé les mêmes actions néfastes. Cela nous prouve, aussi paradoxal que cela puisse paraître au premier moment, que l'eau ne provoque pas seulement le ternissement des vernis, mais aussi le dessèchement de la couleur. Elle doit donc être proscrite pour le nettoyage des tableaux. —

Quant à l'emploi de l'alcool, soit pur, soit en mélange avec d'autres liquides il est toujours des plus ruineux pour la couleur, car il y pénètre et dissout les matières qui assurent sa consistance et son élasticité et les fait résorber par la toile. La couleur ainsi appauvrie doit finalement tomber. On voit par là que les dangers et les suites calamiteuses de l'eau et des mordants, ou liquides contenant des mordants ne dépendent nullement de la personne qui s'en sert, mais qu'ils résident dans la force dissolvante que ces mordants exercent sur les matières liantes du vernis et de la couleur aussitôt qu'ils ont été mis en contact avec ceux-ci.

Je voudrais encore tout particulièrement attirer votre attention sur le tort énorme qu'on cause aux tableaux en voulant les nourrir avec de l'huile. Cette dernière n'est pas sans couleur, et en séchant elle jaunit, brunit et noircit. elle perd ensuite toute sa transparence et assombrit par là tout le tableau.

Je pourrais continuer dans l'énumération des liquides dangereux, mais je suppose que les suites néfastes de ceux que je viens de citer suffiront pour vous convaincre que la plus large part des causes de la destruction et de l'état effroyable des dits tableaux leur est imputable.

J'en arrive à l'emploi de la seringue de Brava dont on se sert pour faire disparaître les cloches. Cet instrument peut également devenir très dangereux pour l'intégrité de l'originalité des tableaux. Il y a parfois des cloches dont l'épaisseur de couleur est tellement mince, que la pression nécessaire pour y faire pénétrer ne fut ce qu'une fine aiguille à coudre suffirait pour faire éclater toute la cloche, surtout quand le dessèchement de la couleur a atteint un certain degré. A plus forte raison est il très dangereuse d'exposer une ou plusieurs parties d'un tableau de valeur à l'aiguille de la susdite seringue. En outre vous ^{ne pouvez} par ce moyen, ainsi que par l'aplatissement produit par le fer à repasser qu'ôter la suite d'un mal et non pas le mal même qui existe dans tout le tableau.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les procédés nuisibles notamment en ce qui concerne ceux en usage pour enlever les vernis, mais je crois avoir démontré à suffisance que les procédés employés actuellement dans les dits musées ne sont ni une guérison, ni une conservation, mais bien une destruction de tableaux. Les faits me donnent d'ailleurs ample-ment raison. Si vous vouliez en douter, Messieurs, je vous prierais d'aller voir le tableau de Pierre J. Verhaeghen: „Les Disciples d'Emmaüs. Le vernis et les glacis sont rongés par l'alcool; quel sacrilège! Voyez le „Saint Martin“ par Jordaens: on a fait disparaître la cloche que j'avais signalée il y a deux ans, mais il y en a aujourd'hui onze nouvelles autour de la place de la première, et 4 dans la figure de la femme qui maintient le possédé; il y en a d'autres dans le dos de l'homme au premier plan. Même calamité

sur la jambe de la femme du tableau par Vordaens: "Pan pour sui-
vant Syrinx"; une cloche de dix centimètres de longueur y
forme depuis deux mois, des glacis sur le corps et la figure
de la femme ont été enlevés; ^{de l'objet duchesse Isabelle par Rubens} les glacis de la main gauche ont
été dissouts et ont coulé en même temps que le liquide mordant
jusque sur la balustrade ou ils sont bien visibles et tangibles
car ils y forment une sauce brune verdâtre séchée assez épaisse.
Les deux Jean Metsys, "Luzanne et les deux vieillards" et "Loth et
ses filles" nous montrent également les effets destructifs des mordants.
Les glacis sont enlevés de leurs places primitives et forment maintenant
des taches affreuses sur différentes parties des tableaux, surtout
sur le bras et corps de Suzanne. Pourrez-vous rester indifférents,
Messieurs, en face d'un tel vandalisme? n'y voyez-vous
pas la nécessité de faire cesser sans retard l'emploi de
tous ces moyens désastreux? Ne jugeriez-vous pas qu'il
serait de votre devoir d'examiner si je puis vraiment,
comme je le prétends ^(rendre transparents) des tableaux complètement ternes
sans employer de procédé qui pourrait altérer leur original-
ité en quoi que ce soit et sans leur faire le moindre tort
pour l'avenir, et si vous pensez au grand nombre de tableaux
dont la couleur est tellement desséchée qu'elle n'a plus de consistance
et tombe par centaines de petits morceaux, de sorte que la toile
est mise à nu comme nous le voyons sur le tableau de Rubens:
"Le martyr de St Sévin", où l'on peut compter de deux à trois
cents de ces places sur le mollet du soldat ^{s'appuyant} sur sa lance, donc
sur une petite surface du tableau, ne croyez-vous pas alors
qu'il serait également de votre devoir de vérifier si vraiment
je puis rendre à une telle couleur toute sa consistance
primitive, et en voyant tant d'autres tableaux dont la

couleur est toute grise, laiteuse et sans éclat, comme
par exemple sur les tableaux suivants de Rubens: "Le Christ
mort sur les genoux de la vierge", "St François protégeant
le monde", "L'adoration des Mages" etc., ne devriez-vous
pas alors accepter avec empressement la preuve que je vous
offre, de ce que je pourrais rendre à ces couleurs toute leur
force lumineuse.

Je ne doute pas, Messieurs, que vous êtes d'accord avec moi
pour dire que la plupart des tableaux se trouvent dans un état
affreux au point de vue de l'aspect extérieur et que leur
état de santé est tout aussi mauvais. Je ne puis dans cette
lettre vous donner toutes les explications scientifiques néces-
saires pour la compréhension entière de la gravité sur ce
dernier point, mais si vous le désirez je pour le faire à Brux-
elles au musée même devant les tableaux. Comme
je comprends cette question de la façon la plus approfondie, je
puis vous prédire, que dans un petit nombre d'années le désastre
sera irréparable.

Messieur, veuillez vous rendre à l'évidence, le mal est grand
et personne du Service compétent ne peut l'arrêter
dans sa marche destructive. La preuve en consiste dans
l'état épouvantable des tableaux. Si vous voulez faire
cesser cet oeuvre de destruction et faire guérir les tab-
leaux, veuillez vous adresser à moi après avoir minu-
tieusement vérifié mes résultats. Je me mets volontiers
à votre disposition pour vous expliquer ce que j'ai fait ici
sur les tableaux de feu Monsieur Heuzeur de Simon, ^{qui se trouvent au Musée Communal.} Si vous voulez
m'envoyer un tableau tème etc. j'en guérirai une motie pour

que vous puissiez juger de la différence.

En terminant je vous prie de prendre en considération qu'il y a un grand effort à faire, car il s'agit de sauver d'une ruine certaine et proche des chefs d'œuvre, dont la perte serait irréparable.

Confiant dans votre sollicitude pour ces œuvres j'ai l'honneur de vous exprimer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Albert Engel, artiste-peintre

33, rue des Hougnes
Verriers.

A Monsieur Peernaert, président de la Commission
Directrice des Musées. Bruxelles.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir
la lettre que j'avais adressée à Monsieur
Ch. Léon Cardon comme suite à un entretien
que j'eus avec lui en présence de Monsieur
le Sénateur Peltzer de Clermont.

Comme Monsieur Cardon me l'a renvoyée
avec prière de la transmettre à la Commission
Directrice des Musées, je crois bien faire
en vous la soumettant avant la prochaine
réunion de la Commission, afin que
vous puissiez prendre ou proposer telles
mesures que vous croyez nécessaires pour
sauver les malheureux chefs d'œuvre qui
périssent non seulement par l'âge, mais
surtout par les traitements destructifs qu'on

leur fait subir en les nettoyant et
éclaircissant avec de l'eau et des
liquides contenant des mordants.

Si vous deviez décider dans ce but de
donner suite à la demande que Monsieur
le Sénateur Peltzer de Clermont vous
a adressée et d'envoyer une délégation de
quelques Messieurs pour voir ici au Musée
Communal les résultats que j'ai obtenus sur
les tableaux provenant du legs Hauzeur de
Simony, par des moyens et procédés scientifiques
absolument inoffensifs et guérissant vraiment
les tableaux malades, je me mettrais bien volon-
tiers à leur disposition pour donner les
explications nécessaires à l'appréciation
exacte de l'importance de ces résultats.

En soumettant cette question si importante
à votre bienveillante attention, je vous prie,
Monsieur le Président, d'agréer l'assurance
de mes sentiments les plus respectueux.

Albert Engel, artiste-peintre
Verriers.

33, rue des Hougues.

Yveriers, le 30 Novembre 1911.

33, rue des Hongnes.

Monsieur,

Comme suite à l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, mardi le 21 et en présence de Monsieur le Sénateur Peltzer de Clermont je me permets de vous écrire pour vous dire tout ce dont je n'ai pas eu l'occasion de vous parler.

J'ose espérer, Monsieur Cardon, que vous voudriez bien, dans l'intérêt supérieur de la sauvegarde des trésors de l'Art dont il s'agit consacrer tout le temps que cette cause si importante réclame et m'entendre jusqu'au bout. Je dois faire un appel pressant à votre amour pour l'Art et au grand désir dont vous êtes, je n'en doute pas, animé de voir conservée intacte l'originalité des tableaux des Musées Ancien et Moderne de Bruxelles et je vous prie, de ne pas vouloir vous formaliser, si je me

permets de vous dire et de vous prouver que mes études scientifiques m'ont démontré que tels ou tels procédés dont on se sert actuellement, pour nettoyer, éclaircir et conserver les tableaux, procédés que vous prenez pour inoffensifs sont au contraire très dangereux et nuisibles.

Je commence par vous exposer les dangers du lavage des tableaux avec de l'eau :

Un grand nombre de tableaux anciens sont peints directement sur une toile sans aucune préparation ; dans d'autres cas la toile a bien reçu une telle, qui, tant qu'elle est encore neuve empêcherait certainement l'eau de pénétrer jusqu'à elle, mais une fois vieille cette préparation peut être aussi crevassée et desséchée que la couleur même ; elle peut donc parfaitement bien laisser passer l'eau.

Dans ces deux cas l'eau pénètre dans la toile, provoque un rétrécissement de celle-ci, auquel suit naturellement un élargissement, lorsque l'eau s'est évaporée. La couleur desséchée ne pouvant suivre ces mouvements faute de

consistance et d'élasticité doit se fendiller d'avantage, se soulever et tomber. Si même on a pu éviter d'humecter la toile, l'eau fait néanmoins du tort aux tableaux, car elle provoque d'abord un ternissement du vernis, et plusieurs fois employée sur la même place elle lui enlève toute sa consistance. Vous pouvez vous en convaincre aisément, en laissant s'évaporer une goutte d'eau distillée sur une place bien transparente et reluisante d'un tableau verni avec un vernis gras ; vous obtiendrez dès la première fois une place toute mate ; si vous répétez cette opération plusieurs fois sur la même place, cette tache sera toute blanche, de sorte qu'elle ferait supposer à quelqu'un qui n'en connaîtrait pas la cause, qu'on y a mis de la couleur blanche. Si vous mettez de l'eau sur un vernis à base d'huile contenant du plomb il devient instantanément blanc ; il est vrai qu'au commencement ces taches blanches disparaissent à l'air, mais il n'en est plus de même, en répétant le procédé.

Vous m'objecterez probablement qu'on ne laisse pas l'eau stationner et s'évaporer sur les tableaux

mais vous conviendrez certainement, qu'on ne saurait l'enlever complètement; il reste toujours quelque humidité dans les fins interstices et à plus forte raison dans les crevasses et dans la couleur desséchée. Si on le veut ou non, on est toujours obligé de laisser l'eau bien s'évaporer pour que le tableau soit complètement sec. Les vernis à base d'une résine tendre, telle que la gomme mastic ne se terminent presque pas les premières fois, mais après plusieurs répétitions du procédé sus-mentionné, non seulement ils se terminent mais en plus ils se fendillent et perdent alors très vite toute leur consistance. Cela vous prouvera donc, que même l'eau seule, employée sur un tableau lui est bien nuisible.

Quant à l'emploi de l'alcool, soit pur, soit en mélange avec d'autres liquides il est toujours des plus dangereux et ruineux pour la couleur, parce qu'il entre dans la couleur desséchée, comme dans une éponge, y dissout les matières qui lui assurent la consistance et l'élasticité et les fait pénétrer dans la toile.

La couleur ainsi appauvrie se crevasse, se soulève, forme des cloches et tombe.

L'emploi de l'alcool ou de tout autre mordant, ou liquide contenant du mordant est donc toujours destructif pour un tableau et le danger ne dépend nullement comme les restaurateurs le prétendent, de la personne qui s'en sert; il réside dans la force dissolvante qu'il exerce sur les matières qui servent de lien aux parties moléculaires de la couleur. Certainement une main inexpérimentée peut causer plus de mal encore, en enlevant une grande partie des glacis; mais le restaurateur le plus habile n'empêchera pas ce liquide mordant d'exercer ses ravages dans la couleur s'il y a pénétré ou de réduire la consistance du vernis, s'il est parvenu à ne toucher qu'à lui.

S'en arrive au troisième remède dont vous me parliez: „la seringue de Prova" pour faire disparaître les cloches.

Cet instrument peut devenir également très dangereuse pour l'intégrité de l'originalité

d'un tableau. Vous n'ignorez pas qu'il y a parfois des cloches, dont l'épaisseur est tellement mince et la couleur si desséchée, que la pression nécessaire pour y faire pénétrer, ne fut ce qu'une fine aiguille à coudre, suffirait pour faire éclater instantanément toute la cloche. A plus forte raison est il très imprudent d'exposer une ou plusieurs parties d'un tableau de valeur à l'aiguille de la susdite seringue. En outre vous ne pouvez par ce moyen qu'enlever la suite d'un mal, et non pas le mal même qui existe dans tout le tableau. Pour vouloir guérir des cloches et empêcher la formation d'autres il faut d'abord pouvoir scientifiquement s'expliquer les causes véritables du mal pour bien s'orienter dans la recherche d'un remède inoffensif. Je vous ai dit que je fais subir à tout le tableau des traitements qui rendent la couleur complètement élastique, de sorte qu'aucune crevasse ni cloche nouvelle pourrait se former; puis je fais pénétrer par un procédé spécial et également sans danger, à travers le

vernis et la couleur de la cloche une matière collante et qui reste élastique, qui se met entre la toile et la couleur de la cloche. Je n'ai alors plus qu'à aplatir cette dernière par une faible pression et sans emploi de chaleur; aucun morceau de couleur ne tombe pendant cette opération, car elle se plie comme de la pâte.

Je dois encore attirer votre attention sur le danger auquel on expose un tableau en voulant le nourrir avec de l'huile. Cette dernière n'est pas sans couleur, et en séchant elle jaunit et brunit; elle perd ensuite toute sa transparence; elle assombrit, et plusieurs fois employée elle noircit le tableau, et le conduit à sa perte totale.

Je pourrais continuer dans l'énumération des moyens et procédés nuisibles, notamment ceux en usage pour enlever les vernis, mais je suppose que ce que j'ai dit jusqu'à présent suffira pour vous convaincre que ce qui se fait actuellement dans les musées, n'est ni une guérison, ni une conservation, mais

bien une destruction des tableaux.

Les faits me donnent d'ailleurs amplement raison. Veuillez donc aller voir: Les disciples d'Emmaüs N^o 693, par P. J. Verhaeghen. Quel sacrilège! Vernis et glacis enlevés, complètement brûlés par l'alcool.

Voyez le Saint Martin par Tordaens, on a fait disparaître la cloche dont j'avais signalé la présence sur la jambe de l'homme qui maintient le possédé; mais autour de cette place il y a actuellement onze nouvelles cloches qui se forment et 3 à 4 dans la figure de la femme qui aussi maintient le possédé; même calamité sur la jambe de la femme nue du tableau intitulé: "Jan poursuivant Syrinx"; une cloche de 10 centimètres de longueur s'y forme. Les glacis de la main ^{gauche} de l'archiduchesse Isabelle par Rubens ont coulé jusque sur la balustrade où ils sont parfaitement visibles. Enfin, c'est un vandalisme effroyable dans tout le musée Ancien; c'est indéniable. Il est impossible que la Commission Directrice puisse se déclarer satisfaite en présence de ces

tristes faits. Il faudrait bien qu'elle se rende unanimement à l'évidence et reconnaisse le bien fondé de mes observations.

Après avoir démontré les dangers du mode actuel de conservation, je voudrais vous donner quelques indications sur les moyens que je préconise.

D'abord je vous ferai remarquer que je connais scientifiquement et de la façon la plus approfondie tous les effets que ces moyens peuvent produire. Aucun d'entre eux ne peut nuire en quoi que ce soit. L'originalité des tableaux ne court aucun danger, car ni aucun liquide mordant, ou contenant du mordant, ni aucune huile ni eau, ou liquide contenant de l'eau ne touche les tableaux.

Vous jugerez de suite de la grande différence entre le moyen dont vous me parliez pour rendre transparent un vernis terne, et qui consiste dans l'emploi d'alcool et de térébenthine, et entre le mien, quand vous apprendrez que les places rendues transparentes sur le tableau que je vous

disoumis, le sont devenues sans qu'aucun liquide, ni mordant ni autre n'ait touché le tableau. Je puis obtenir le même résultat également par l'emploi de liquides, mais là encore de façon absolument inoffensive. Si la Commission voulait s'en convaincre il lui suffirait de venir voir les tableaux du musée de Terviers, provenant du legs Haurzeur de Limony. Ces tableaux étaient aussi malades, et plus malades encore que les plus abîmés du musée ancien; ils ont tous regagné l'entière force lumineuse, consistance et élasticité de la couleur; leur transparence s'est maintenue pendant trois ans et si elle commence maintenant à diminuer sur certains tableaux, c'est parce qu'on les a lavés avant l'ouverture du Musée reconstruit (transformé) avec de l'eau. J'avais pourtant averti la Commission du Musée du danger de ce procédé.

Je désirerais vivement que tous les membres de la Commission Directrice, dont vous faites

partie connaissent à fond les dangers et les suites désastreuses des moyens de conservation actuels ^{ainsi q^{ue}} et les résultats magnifiques et surprenants que j'obtiens. Ils ne pourraient alors plus hésiter de vouloir s'en convaincre et de me fournir l'occasion de le leur prouver. Et si alors ils étaient bien convaincus ils n'hésiteraient plus non plus de me faire venir de suite pour sauver tous les tableaux des deux Musées menacés de la destruction, ~~pour les guérir~~ pour leur rendre toute la vigueur de couleur, leur consistance, élasticité et une belle transparence durable ainsi que ~~pour les préparer~~ tous de telle sorte que ni aucune crevasse, ni cloche, ni aucun obscurcissement ne pourra plus survenir.

Puis-je vous demander, Monsieur Cardon de bien vouloir communiquer le contenu de cette lettre à la Commission Directrice à sa prochaine réunion. Dans l'espoir que vous voudrez bien le faire, je vous prie d'agréer l'assurance de ma haute considération

Albert Engel, artiste-peintre.
33, rue des Haugues.



Mes sentiments les
plus distingués

Ed. Velge de Chermont

à Monsieur A. Bernaert
Ministre d'Etat
Président ~~de~~ la Commission
des Musées Royaux
Bruxelles



Verviers, le 30 Nov. 1911.

Monsieur le Président,

Vous avez en il y a un
an et demi environ, la
demande d'un restaura-
teur de tableaux, Monsieur
A. Engel 33 rue des Hougues
Verviers, qui s'offrait à faire



gratis la restauration
d'un tableau abîmé par
le temps.

Ne croyez-vous pas
qu'il serait intéressant
de donner suite à cette
offre ?

M^r. Engel ne fait
usage d'aucun mordant
pouvant altérer la toile
qui lui serait confiée.

Il a travaillé ici à
la remise en état des

tableaux de la galerie
de M^r. Haurzeur de Simony
à l'entière satisfaction
de ce dernier. Vous pourriez
vous en rendre compte en
déléguant une ou deux
personnes compétentes qui
viendraient à Verviers
examiner, au Musée, les
toiles.

M^r. Haurzeur de Simony
a légué ses tableaux à la
ville de Verviers dont le
musée a été inauguré au
mois de septembre dernier.

M^r Engel est très raisonnable comme vous.

Si vous aviez un tableau vieilli par le temps, sans grande valeur, j'estime que vous pourriez en confier la restauration à Monsieur Engel.

Excusez mon intervention, elle est toute patriotique, et je serai très heureux si de ce fait je pourrais contribuer à la conservation d'une œuvre artistique.

Veillez agréer Monsieur le Président l'expression de

522/19

Monsieur,

En relisant la copie de la dernière lettre que je vous ai adressée concernant la restauration de tableaux, je m'aperçois d'une erreur involontaire, que je tiens à rectifier immédiatement.

En parlant de la manière de nourrir par l'huile la couleur desséchée j'ai probablement employé l'expression d'oléine séchée; or c'est linoléine séchée ou autrement dit : Glycéride de l'acide linoléique que j'ai voulu écrire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Albert Engel, artiste-peintre

158, rue de Montgombrouse

Verriers, le 13 Février 1911.